



Trophées Ecomobilité

Depuis douze ans, Tisséo Collectivités récompense les entreprises exemplaires, innovantes et vertueuses dans leur démarche de mobilité durable, dans le cadre des Trophées Ecomobilité qui sont remis en fin d'année.

Le palmarès 2023

Le prix Objectif Zéro Carbone thématique « Modes Actifs »

a été décerné à **MEWS PARTNERS**, récompensé pour la qualité de sa démarche en faveur des modes actifs, grâce à une forte incitation pour les salariés au report modal grâce à un Forfait Mobilité Durable au plafond maximum autorisé, de multiples participations à des challenges et actions en faveur des modes actifs comme la mise en place d'un palmarès des cyclistes, ou encore une communication digitale riche avec notamment des animations régulières et des vidéos réalisées par les collaborateurs.

Le prix Management de la Mobilité

DAHER et la ville de Blagnac ont reçu le prix Management de la Mobilité.

DAHER a été récompensé pour la qualité de l'ensemble de son Plan de Mobilité Employeur : la mise en place de biocarburant pour décarboner la filière logistique, l'incitation au covoiturage par la prise en charge à 100%, et une multitude dispositifs de communication : instauration d'ambassadeurs, communication active sur les réseaux sociaux.

La ville de Blagnac pour la continuité des actions en faveur de l'écomobilité depuis plus de 12 ans avec notamment la mise en place du Forfait Mobilité Durable, son engagement fort pour fédérer tous les acteurs (les agents comme les employeurs) autour des enjeux de mobilités, et la volonté de généraliser le déploiement des Plans de Mobilité Employeurs dans les entreprises blagnacaises.

Le prix Coup de Pouce

a été décerné à la **Clinique Saint-Exupéry** grâce à un fort investissement de la Direction soucieuse des enjeux de mobilité des collaborateurs afin de fidéliser le personnel, une volonté de partager le déploiement des Plans de Mobilité à travers l'alliance des établissements de santé privée (Clinavenir), la mise en place d'une politique de soins à domicile pour éviter les déplacements de certains patients, et à un dispositif innovant permettant une colocation provisoire dans un appartement pour les nouveaux arrivants afin de faciliter leur mobilité domicile-travail.

Le palmarès 2022

Prix "Management de la Mobilité"

Le prix « Management de la mobilité » salue une démarche globale et aboutie (*excellence de la gouvernance, gestion de projet et communication*).

En 2022, 2 lauréats !

Liebherr, qui compte 1 000 salariés, a été récompensé pour ses nombreuses actions mises en place :

- Des aménagements sécurisés pour les vélotafeurs : de nombreux stationnements, séparation des flux sur site, clinique du vélo, des chartes de circulation
- Une communauté Plan Mobilité Employeur impliquée et organisée
- Un budget conséquent
- Une communication bien rodée et des animations sur site régulières

Le CHU de Toulouse, qui compte 15 000 agents répartis sur plusieurs sites, a également été récompensé pour ses nombreuses actions déployées, grâce à une équipe RSE/QSE très mobilisée et une équipe transversale soutenue par la direction et regroupant plusieurs corps de métier du CHU. L'évolution des parts modales est favorable. Exemples des actions :

- Une dynamique forte autour du vélo : location de VAE (Vélo à Assistance Electrique) professionnels grâce à un appli mobile
- Une communication dynamique (affichage pédagogique, rubriques dédiées sur l'intranet) et des animations et événements multisites

Prix "Coup de pouce"

Le prix « Coup de pouce » est un encouragement pour une démarche débutante et volontaire.

Il a été attribué à **la Banque Postale** (600 salariés), qui compte deux référents mobilité très actifs, qui organisent régulièrement des animations pour le personnel et des enquêtes mobilité. L'entreprise a réalisé des aménagements : du stationnement vélos et des recharges installées pour les trottinettes.

Prix "Objectif Zéro Carbone"

Le prix « Objectif Zéro Carbone, catégorie Modes actifs » a été attribué à l'**ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile)**, qui compte 700 salariés et 1 100 étudiants. L'école consacre un budget important pour renforcer le stationnement vélos et des trottinettes.

Le projet « Up'Cycle ENAC », qui a consisté à remettre en état 27 vélos abandonnés lors d'ateliers participatifs animés par La Maison du Vélo Toulouse, a été salué.



Composition du jury

Le jury se compose du Président de Tisséo Collectivités et des représentants désignés des structures partenaires suivantes :

- l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME),
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT Midi-Pyrénées),
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne (CCIT),
- Tisséo Voyageurs



TISSÉO COLLECTIVITÉS

7 esplanade Compans-Caffarelli, 31011 Toulouse Cedex 6